

// Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@mairie-nantes.fr

SÉANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

Johanna Rolland réélue Maire de Nantes

Élection du Maire et de ses 26 adjoints / Mandat 2020 - 2026



Sommaire du dossier de presse

Communiqué de presse p.3

Biographie du Maire p.4

Liste des 69 élu.e.s nantais.es p.5

Arrêté des délégations des élu.e.s de la majorité

Discours de Johanna Rolland

Nantes, le 3 juillet 2020

Johanna Rolland réélue Maire de Nantes

Séance d'installation : élection du Maire de Nantes et de ses 26 adjoints

Après le vote dimanche dernier à 59,67% en faveur de la liste de rassemblement de la gauche, des écologistes et de personnalités de la société civile conduite par Johanna Rolland, le nouveau Conseil municipal s'est réuni en séance plénière ce vendredi 3 juillet 2020, à la Cité des Congrès de Nantes. Les 69 élu.e.s (35 femmes et 34 hommes) ont élu Johanna Rolland, 136ème Maire de la Ville de Nantes pour les 6 prochaines années, ainsi que 26 adjoints.

« C'est un honneur de vivre cette confiance renouvelée. C'est un moment solennel aussi et je mesure en pleine conscience toute l'exigence de la tâche qui a nourri mon quotidien pendant 6 ans déjà. Je mesure la responsabilité qui est la mienne, qui sera la nôtre, face aux urgences et au-delà face à tous les enjeux du 21ème siècle » a expliqué Johanna Rolland en introduction de son discours d'investiture.

Lors de ces élections s'est exprimée, dans tous les pays, une aspiration à une société qui protège davantage les femmes et les hommes et qui soit plus respectueuse de la planète. Égalité réelle, solidarités, emplois, santé, justice écologique, droit à la sécurité, sont les défis du nouveau contrat social et écologique proposé par Johanna Rolland, Maire de Nantes et son équipe aux Nantaises et aux Nantais.

3 défis à relever : urgence économique et sociale, impératif écologique et exigence démocratique

Pour Johanna Rolland, « ces élections municipales ont été marquées par une abstention massive et inédite partout en France. Cette abstention démontre à quel point le pacte démocratique est abîmé. Il est urgent de créer un choc de confiance démocratique. C'est un défi national sur lequel nous apporterons, ici à Nantes, notre part de réponses durant les 6 ans qui viennent ». Cela passe notamment par donner plus de pouvoir d'agir aux citoyens. Cela passera également par davantage de transparence et d'exemplarité : Johanna Rolland a annoncé la mise en place d'un groupe de travail sur la future charte de déontologie, l'intégration des oppositions municipales dans la Commission éthique et transparence ainsi que des citoyens tirés au sort.

« La crise que nous vivons n'a fait que révéler les profonds paradoxes de notre modèle de santé, de production, de consommation, de déplacements, d'éducation. Cela, nécessite de transformer radicalement nos modèles et nos schémas de pensée. Et pour cela, il nous faut agir.

Agir, cela veut dire inventer un nouveau modèle plus cohérent, plus soutenable, plus vivable, plus respirable. Agir, cela veut dire inventer de nouvelles solidarités face à la précarité, à la pauvreté.

Agir, cela veut dire se mobiliser collectivement, habitants, citoyens, service public, associations, acteurs économiques, sociaux et culturels.

Je crois au fond que les Nantaises et les Nantais ont d'abord choisi un projet social et écologique qui leur ressemble et ressemble à Nantes » a déclaré Johanna Rolland en précisant « que dans les prochains mois l'emploi sera évidemment au cœur de l'action ».

« Les Villes sont des laboratoires d'avenir et c'est à partir des territoires que la France pourra prendre le chemin de la transformation de son modèle vers la social-écologie », appuie Johanna Rolland en insistant sur les nécessaires coopérations entre territoires, au-delà de la métropole sur les enjeux de mobilités, d'alimentation, de protection des espaces, avant d'annoncer la création avec le Département de Loire-Atlantique d'une conférence des intercommunalités.

« Nantes a été Capitale verte. Elle est Capitale européenne de l'innovation. Ensemble, avec les Nantaises et les Nantais, faisons maintenant et simplement de Nantes ville inspirante pour la France et l'Europe, celle d'un avenir social et écologique pour toutes et tous, une ville où chacune et chacun vive sereinement au quotidien et puisse être libre de choisir son chemin » a conclu la Maire de Nantes.

Le nouveau conseil municipal en bref ...

69 élus (65 durant le mandat 2014-2020)
35 femmes et 34 hommes
35 nouveaux élus et 34 déjà présents dans le mandat précédent
26 adjoints :
- 12 nouveaux adjoints dont 7 nouveaux élus
- moyenne d'âge : 44,5 ans (47,2 ans pour les 25 adjoints de la mandature 2014-2020)

Johanna Rolland

Johanna Rolland, née le 11 mai 1979 à Nantes (Loire-Atlantique), est mariée et mère de deux enfants et réélue Maire de la Ville de Nantes le 3 juillet 2020 pour les 6 années à venir.

Après un diplôme de l'IEP de Lille section « Politique et société » et un master intitulé « développement local de la Ville » à l'université Pierre Mendès-France (Grenoble II), elle est recrutée en 2002 par la ville du Creusot (Saône-et-Loire) comme chargée de la démocratie participative dans un quartier en rénovation urbaine et pour la mise en place de conseils de quartiers. Une fois obtenu le concours d'attachée territoriale, elle devient responsable du service « politique de la ville » avant de revenir peu après à Nantes où elle est recrutée comme attachée parlementaire de Jean-Marc Ayrault.



Parallèlement à ses études, elle s'était investie sur le terrain associatif (entraîneur d'une équipe de basket à Vertou) et humanitaire (projets de coopération internationale en Bosnie-Herzégovine et en Afrique du Sud).

Élue au conseil municipal de Nantes en 2008, elle est nommée adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse. Elle met en place différentes actions : création d'un service public municipal d'accompagnement scolaire et éducatif, amélioration des services de restauration scolaire, mise en place du festival jeunesse *Spot*. En 2011, elle est élue conseillère générale du canton de Nantes-11 (quartier Dervallières - Zola) avec 69 % des voix, dans un contexte de très forte abstention.

En juin 2012, Jean-Marc Ayrault est nommé Premier ministre, son 1^{er} adjoint Patrick Rimbart lui succède à la tête de la municipalité. Le conseil municipal désigne alors Johanna Rolland nouvelle 1^{re} adjointe chargée de l'éducation, de la jeunesse, des grands projets urbains et de la politique de la ville. Elle travaille sur différents projets d'urbanisme : le grand projet de ville Malakoff, le grand projet global Bellevue, l'île de Nantes et le quartier de la Création.

Johanna Rolland est élue Maire le 4 avril 2014 par le Conseil municipal issu des élections de mars 2014, et devient ainsi la 1^{ère} femme Maire de Nantes. Elle sera aussi la plus jeune Maire de ville + 100 000 habitants puis la seule Présidente de Métropole en France. Le même jour, elle démissionne de son mandat de conseillère générale. Le 16 avril 2014, elle est portée à la présidence de Nantes Métropole ; elle sera désignée présidente du pôle métropolitain Nantes – Saint-Nazaire et élue à la présidence du réseau des villes européennes Eurocities entre 2014 et 2016. Elle est aujourd'hui toujours membre du comité exécutif.

Elle a présidé le groupe des Métropoles au sein de France Urbaine durant le mandat précédent.

A l'issue du scrutin du 28 juin 2020, elle est élue 136^{ème} Maire de Nantes pour les 6 années à venir, le 3 juillet 2020 lors du Conseil municipal d'installation.

Liste des 69 élus municipaux

(par nombre de suffrages obtenus – listes - et rang sur les listes)

Mme	Johanna ROLLAND	M.	Thomas QUÉRO
M.	Ronan DANTEC	Mme	Séverine FIGULS
Mme	Julie LAERNOES	M.	Robin SALECROIX
M.	Florian LE TEUFF	Mme	Ghislaine RODRIGUEZ
Mme	Mahaut BERTU	M.	Yves PASCOU
M.	Ali REBOUH	Mme	Abbassia HAKEM
Mme	Delphine BONAMY	M.	Alassane GUISSÉ
M.	Elhadi AZZI	Mme	Cécile BIR
Mme	Pauline LANGLOIS	M.	Gildas SALAÜN
M.	Aymeric SEASSAU	Mme	Catherine PIAU
Mme	Elisabeth LEFRANC	M.	Patrice BOUTIN
M.	Hervé FOURNIER	Mme	Hélène NAULIN
Mme	Mahel COPPEY	M.	Olivier CHATEAU
M.	Nicolas MARTIN	Mme	Valérie COUSSINET
Mme	Marlène COLLINEAU	M.	Jamal OUGGOURNI
M.	Aurélien BOULÉ	Mme	Émilie BOURDON
Mme	Aïcha BASSAL	M.	Pierre-Emmanuel MARAIS
M.	Bassem ASSEH	Mme	Nadège BOISRAMÉ
Mme	Catherine BASSANI	M.	Simon CITEAU
M.	François PROCHASSON	Mme	Sandra JEN
Mme	Aziliz GOUEZ	M.	Michel COCOTIER
M.	Pascal BOLO	Mme	Laurence GARNIER
Mme	Jeanne SOTTER	M.	Richard THIRIET
M.	Franckie TRICHET	Mme	Anne-Sophie GUERRA
Mme	Louise VIALARD	Mme	Sophie VAN GOETHEM
M.	Tristan RIOM	M.	Guillaume RICHARD
Mme	Marie-Annick BENÂTRE	Mme	Louisa AMROUCHE
M.	Denis TALLEDEC	M.	Julien BAINVEL
Mme	Pascale ROBERT	Mme	Pauline WEISS
M.	Thibault GUINÉ	Mme	Valérie OPPELT
Mme	Marie VITOUX	M.	Mounir BELHAMITI
M.	Christophe JOUIN	Mme	Sarah EL HAÏRY
Mme	Nathalie BLIN	M.	Erwan HUCHET
M.	André SOBCZAK	M.	Foulques CHOMBART DE LAUWE
Mme	Fanny VINCENT		



Arrêté 2020_

Délégations de fonctions et de signatures des élus

LE MAIRE

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du Conseil municipal,

Vu l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les attributions exercées par le Maire au nom de la Commune,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant élection du Maire et des Adjoints,

ARRETE

Article 1. Champ des délégations

Madame Johanna Rolland, maire, délègue les fonctions définies à l'article 2 à :

Mme Elisabeth Lefranc, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, aux seniors, à la longévité, à la laïcité et aux cultes

M. Yves Pascouau, Conseiller municipal délégué en charge de l'Europe, des migrants et des Gens du voyage

M. Francky Trichet, Conseiller municipal délégué en charge de l'innovation, du numérique et de la francophonie

Qui lui sont directement rattachés

- Premier adjoint : M. Bassem Asseh

Proximité, dialogue citoyen, politique de la Ville, monde économique et emploi

M. Thibaud Guiné, Conseiller municipal délégué en charge des contrats de proximité

M. André Sobczak, Conseiller municipal délégué en charge de l'emploi, de la responsabilité sociale des entreprises et des TPE-PME

Mme Marie Vitoux, Conseillère municipale en charge de l'économie sociale et solidaire

Mme Louise Vialard, Conseillère municipale déléguée en charge de l'e-citoyenneté, du numérique responsable et de l'Open data

Mme Mahel Coppey, Conseillère municipale déléguée en charge des déchets, de l'économie circulaire et de l'innovation sociale

M. Jamal Ouggourni, Conseiller municipal délégué en charge de l'emploi des jeunes et de Territoire zéro chômeur de longue durée

- Deuxième adjointe : Mme Julie Laernoës

Prospective et résilience

- Troisième adjoint : M. Ali Rebouh

Sports

Mme Emilie Bourdon, Conseillère municipale déléguée en charge de développement du sport au féminin, du plan handisport

M. Francky Trichet, Conseiller municipal délégué en charge des pratiques sportives libres

- Quatrième adjointe : Mme Aïcha Bassal

Personnel, responsabilité sociale interne, relations aux usagers

M. Elhadi Azzi, Conseiller municipal délégué en charge de l'état civil, des mariages et des cimetières

Mme Marie Vitoux, Conseillère municipale déléguée en charge de la mixité diversité dans l'emploi

- Cinquième adjoint : M. Tristan Riom

Energie, Bâtiments

- Sixième adjointe : Mme Mahaut Bertu

Egalité, ville non sexiste, lutte contre les discriminations et vie associative

Mme Nathalie Blin, Conseillère municipale déléguée en charge de la lutte contre l'homophobie et du suivi des associations LGBTQI+

Mme Nadège Boisramé, Conseillère municipale déléguée en charge de l'intégration et de la citoyenneté des étrangers

- **Septième adjoint : M. Pascal Bolo**

Sécurité, tranquillité publique, finances, évaluation des politiques publiques, affaires générales, domaniales et juridiques

M. Hervé Fournier, Conseiller municipal délégué en charge de la commande publique durable, de l'alimentation, des circuits courts, des marchés, des professions réglementées, et de la gestion des activités commerciales sur l'espace public

M. Denis Tallédec, Conseiller municipal délégué en charge de la prévention de la délinquance, de l'aide aux victimes, de la circulation et du stationnement

Mme Jeanne Sotter, Conseillère municipale déléguée en charge de la réglementation des débits de boissons et de la lutte contre le bruit

- **Huitième adjointe : Mme Ghislaine Rodriguez**

Éducation, réussite éducative et restauration scolaire

M. Nicolas Martin, Conseiller municipal délégué en charge de la restauration scolaire

Mme Sandra Jen, Conseillère municipale déléguée en charge des activités périscolaires, de l'école nature, de l'éducation à l'environnement et au numérique

- **Neuvième adjoint : M. Aymeric Seasseau**

Culture

Mme Emilie Bourdon, Conseillère municipale déléguée en charge de la culture et proximité, des pratiques émergentes et du développement des pratiques amateurs

M. Michel Cocotier, Conseiller municipal délégué en charge de la lecture publique, du spectacle vivant et des arts de la rue, du développement des pratiques artistiques en milieu scolaire et universitaire

Mme Aziliz Gouez, Conseillère municipale déléguée en charge de la culture scientifique et technique

- **Dixième adjointe : Mme Hélène Naulin**

Petite enfance, familles et parentalité

- **Onzième adjoint : M. Thomas Quéro**

Forme de la ville, urbanisme durable, projets urbains, travaux, autorisations en matière de droits des sols, de publicité, d'enseignes et pré-enseignes, changement d'usage

Mme Valérie Coussinet, Conseillère municipale déléguée en charge des nouveaux modes d'habiter

M. Thibault Guiné, Conseiller municipal délégué en charge de la ville du 1/4 d'heure et de la logistique du dernier kilomètre

- **Douzième adjointe : Mme Abbassia Hakem**

Solidarités et inclusion sociale

M. Robin Salecroix, Conseiller municipal délégué en charge de la grande précarité

- **Treizième adjoint : M. Florian Le Teuff**

Enjeux bretons

- **Quatorzième adjointe : Mme Marlène Collineau**

Santé

Mme Fanny Vincent, Conseillère municipale déléguée en charge de la santé environnementale

M. Christophe Jouin, Conseiller municipal délégué en charge de santé et grande précarité

- **Quinzième adjoint : M. Gildas Salaün**

Commerces. Ville la nuit

Mme Jeanne Sotter, Conseillère municipale déléguée en charge de l'artisanat et des métiers d'arts

- **Seizième adjoint : Mme Catherine Bassani**

Budgets participatifs et bureau des projets

- **Dix-septième adjoint : M Olivier Chateau**

Patrimoine, patrimoine immatériel, archéologie. Loire, activités nautiques et maritimes. Cérémonies patriotiques et affaires militaires

- **Dix-huitième adjointe : Mme Delphine Bonamy**

Agenda 21, nature en ville, jardins familiaux et partagés, végétalisation

Mme Séverine Figuls, Conseillère municipale déléguée en charge de l'animal dans la ville et du parcours de la biodiversité

M. Elhadi Azzi, Conseiller municipal délégué en charge du développement des cultures potagères dans la ville

- **Dix-neuvième adjoint : M. Pierre-Emmanuel Marais**

Transports et déplacements, relations internationales et accueil des nouveaux nantais

- **Vingtième adjointe : Mme Cécile Bir**

Squares, parcs et jardins, plans paysage et patrimoine

- **Vingt-et-unième adjoint : M Patrice Boutin**

Espace public, quotidienneté et propreté

- **Vingt-deuxième adjointe : Mme Catherine Piau**

Logement

M. François Prochasson, Conseiller municipal délégué en charge du droit au logement et du logement social

- **Vingt-troisième adjoint : M Simon Citeau**

Déplacements doux

M. Aurélien Boulé, Conseiller municipal délégué en charge du développement de la pratique cyclable et du suivi des associations cyclistes

- **Vingt-quatrième adjointe : Mme Marie-Annick Benâtre**

Personnes handicapées, accessibilité universelle. Populations Roms

Mme Pascale Robert, Conseillère municipale déléguée en charge de l'accessibilité des bâtiments

- **Vingt-cinquième adjoint : M. Alassane Guissé**

Coopération décentralisée

- **Vingt-sixième adjointe : Mme Pauline Langlois**

Jeunesse et adolescence

Mme Valérie Coussinet, Conseillère municipale déléguée en charge de la vie étudiante et du logement des jeunes.

Article 2. Fonctions déléguées

Dans le champ des délégations énumérées à l'article 1er, les membres du Conseil municipal sont habilités :

- pour les adjoints
 - à exercer une fonction d'animation générale, de représentation et de préparation des décisions relevant de leur domaine d'attribution
 - à prendre des décisions se rapportant à leur domaine d'attribution ainsi qu'aux domaines des conseillers placés à côté d'eux.

Dans l'exercice des attributions qui leur sont déléguées et pour les domaines qui leur sont confiés, les adjoints sont habilités à signer tous arrêtés, courriers, décisions, actes, mesures, documents, contrats, conventions et avenants.

- pour les conseillers municipaux :
 - à exercer une fonction d'animation, de représentation et préparation des décisions relevant de leur domaine d'attribution, en lien et en coordination avec le maire ou les adjoints dont ils relèvent
 - à signer tous courriers dans les domaines qui leur sont confiés.

Dans les domaines se rattachant à des compétences transférées à Nantes Métropole, les attributions des membres du conseil municipal portent sur l'animation générale et la coordination avec Nantes Métropole.

Article 3. Suppléances

En cas d'absence ou d'empêchement des adjoints et conseillers municipaux visés ci-dessus, la délégation de signature sera exercée par les adjoints et conseillers présents, dans l'ordre du tableau.

Article 4. Délégation relative aux finances

Madame Johanna Rolland délègue à Monsieur Pascal Bolo les fonctions d'ordonnateur.

Par dérogation, Mme Aïcha Bassal reçoit délégation pour signer les bordereaux récapitulatifs des mandats de paye.

Article 5. Délégation relative à l'état civil

Madame Johanna Rolland donne délégation à M. Elhadi Azzi pour signer toutes pièces se rapportant à l'état-civil et aux affaires générales.

Article 6. Légalisation de signatures

MM. Bassem Asseh, Elhadi Azzi, Aïcha Bassal, Catherine Bassani, Marie-Annick Benâtre, Mahaut Bertu, Cécile Bir, Nathalie Blin, Nadège Boisramé, Pascal Bolo, Delphine Bonamy, Aurélien Boulé, Emilie Bourdon, Patrice Boutin, Olivier Chateau, Simon Citeau, Michel Cocotier, Marlène Collineau, Mahel Coppey, Valérie Coussinet, Ronan Dantec, Séverine Figuls, Hervé Fournier, Aziliz Gouez, Thibault Guiné, Alassane Guissé, Abbassia Hakem, Sandra Jen, Christophe Jouin, Julie Laernoës, Pauline Langlois, Florian Le Teuff, Elisabeth Lefranc, Pierre-Emmanuel Marais, Nicolas Martin, Hélène Naulin, Jamal Ouggourni, Yves Pascouau, Catherine Piau, François Prochasson, Thomas Quéro, Ali Rebouh, Tristan Riom, Pascale Robert, Ghislaine Rodriguez, Johanna Rolland, Gildas Salaün, Robin Salecroix, Aymeric Seasseau, André Sobczak, Jeanne Sotter, Denis Tallédec, Francky Trichet, Louise Vialard, Fanny Vincent, Marie Vitoux.

sont habilités à procéder à des légalisations de signatures en vertu de l'article L 2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 7. Fonctions d'officier de l'état-civil

MM. Louisa Amrouche, Bassem Asseh, Elhadi Azzi, Julien Bainvel, Aïcha Bassal, Catherine Bassani, Mounir Belhamiti, Marie-Annick Benâtre, Mahaut Bertu, Cécile Bir, Nathalie Blin, Nadège Boisramé, Pascal Bolo, Delphine Bonamy, Aurélien Boulé, Emilie Bourdon, Patrice Boutin, Olivier Chateau, Foulques Chombart de Lauwe, Simon Citeau. Michel Cocotier, Marlène Collineau, Mahel Coppey, Valérie Coussinet, Ronan Dantec, Sarah El Haïry, Séverine Figuls, Hervé Fournier, Laurence Garnier, Aziliz Gouez, Anne-Sophie Guerra, Thibault Guiné, Alassane Guissé, Abbassia Hakem, Erwan Huchet, Sandra Jen, Christophe Jouin, Julie Laermoes, Pauline Langlois, Florian Le Teuff, Elisabeth Lefranc, Pierre-Emmanuel Marais, Nicolas Martin, Hélène Naulin, Valérie Oppelt, Jamal Ouggourni, Yves Pascouau, Catherine Piau, François Prochasson, Thomas Quéro, Ali Rebouh, Guillaume Richard, Tristan Riom, Pascale Robert, Ghislaine Rodriguez, Johanna Rolland, Gildas Salaün, Robin Salecroix, Aymeric Seasseau, André Sobczak, Jeanne Sotter, Denis Tallédec, Richard Thiriet, Francky Trichet, Sophie Van Goethem, Louise Vialard, Fanny Vincent, Marie Vitoux, Pauline Weiss.

sont délégués pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat Civil selon un planning fixé à l'avance et à signer les pièces et registres correspondants.

Article 8. Mesures d'exécution

Les dispositions du présent arrêté prennent effet au jour de son affichage, lequel interviendra après transmission en préfecture, conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales.

A Nantes, le

Johanna ROLLAND

Transmis en Préfecture et affiché le

Conseil municipal d'installation du 3 juillet 2020 – Cité des congrès
Discours de Johanna Rolland, Maire de Nantes

Monsieur le Premier ministre, cher Jean-Marc,

Mesdames les députées, Aude Amadou, Anne-France Brunet,

Monsieur le Président du Département de Loire-Atlantique, cher Philippe,

Monsieur le maire de La Chapelle-sur-Erdre, cher Fabrice,

Monsieur le Président du Conseil de développement,

Monsieur le maire, cher Patrick Rimbart,

Mesdames, messieurs, les anciens élu.e.s,

Mes cher.e.s collègues,

Cher François Prochasson, qui avez présidé cette séance en tant que doyen d'âge,

1°. Merci à vous, membres du Conseil municipal, qui venez de m'accorder votre confiance. Je la reçois avec beaucoup d'émotion bien sûr... dans ce moment très singulier que nous vivons, dans cette crise sanitaire sans précédent que nous avons traversée. Crise qui n'est pas encore terminée d'ailleurs et qui nous conduit à nous réunir à la Cité des congrès aujourd'hui, et non dans l'enceinte habituelle à l'hôtel de ville, afin de pouvoir respecter les règles de distanciation physique.

Ces élections municipales, elles se sont tenues dans un contexte historique. Historique autant que le sont et le seront les conséquences, économiques, sociales et psychologiques de cette crise sans précédent.

Pour toutes ces raisons, je voudrais démarrer ce propos en remerciant tous les élu.e.s de ce conseil, qui ont su trouver les moyens de travailler ensemble, au-delà de la diversité de nos sensibilités politiques. Ces élu.e.s qui ont fait le choix, oui, de s'unir et de se rassembler face à la gravité de la situation. Merci de cet esprit collectif de travail qui nous animé durant cette période particulière.

La campagne des élections municipales elle-même a été, pour les uns et pour les autres, inédite, à la fois parce que l'entre-deux tours a duré trois mois et demi et parce que nous avons dû inventer d'autres manières de faire campagne pour aller chercher le lien autrement.

Les Nantaises et les Nantais ont fait dimanche un choix clair en mettant très largement en tête du scrutin la liste de rassemblement de gauche, des écologistes et de personnalités de la société civile que je conduisais. Je veux à nouveau les remercier ce matin. Ils nous ont accordé leur confiance en choisissant le chemin que nous leur avons proposé. Oui, merci à elles, merci à eux, merci à vous, de nous avoir fait confiance, de m'avoir fait confiance pour être leur maire pour les 6 prochaines années : la 136^{ème} maire de Nantes. C'est un moment singulier pour moi aussi, bien sûr. Un moment fort et plein d'espoir.

Jean-Marc, tu as dit un jour « qu'un maire regardait toujours les choses avec un regard un peu particulier ». Et puis tu as ajouté « on n'est pas élu maire, on le devient petit à petit ».

C'est vrai qu'être maire, ça vous transforme.

Et peut-être encore plus quand vous êtes la première femme maire de votre ville...

Et peut-être encore plus quand cette ville, c'est Nantes...

Etre maire, c'est une fonction qui rythme totalement votre vie.

Etre maire, c'est une responsabilité qui mobilise votre corps et votre esprit.

Etre maire, c'est une expérience qui vous traverse.

Je peux le dire maintenant : ce n'est pas un long fleuve tranquille tous les jours. Mais c'est tellement passionnant !

C'est donc un honneur pour moi de vivre cette confiance renouvelée.

C'est un moment solennel, aussi, et je mesure en pleine conscience, toute l'exigence de la tâche qui a nourri déjà mon quotidien pendant 6 ans. Oui, je mesure la responsabilité qui est la mienne, qui sera la nôtre, mes chers collègues, face aux urgences et au-delà, face à tous les enjeux du XXI^{ème} siècle.

A ces Nantaises et ces Nantais qui nous ont choisis, mais aussi à celles et ceux qui ont fait d'autres choix, mais encore à celles et ceux qui n'ont pas voulu s'exprimer dans les urnes -et nous savons qu'ils sont nombreux- je veux dire que je serai leur maire. Oui, je serai la maire de toutes les Nantaises et de tous les Nantais, dans chacun des 11 quartiers. La maire de Nantes dans ce qui fait la plus grande richesse de notre ville : sa diversité.

Je veux témoigner, aussi, ma reconnaissance profonde, à l'ensemble des agents du service public ; ces femmes et ces hommes qui mettent leur professionnalisme, leur engagement et leurs valeurs à notre service et dont nous avons encore vu toute l'importance ces derniers mois. Alors, au nom de nous tous, membres du Conseil municipal, je souhaite leur adresser nos remerciements les plus sincères pour leur engagement permanent au service de l'intérêt général. Nous pouvons, je crois, les applaudir. (applaudissements)

Le 4 avril 2014, lors de mon premier discours prononcé en tant que maire, j'avais dit « qu'écrire l'avenir de notre ville était une tâche exaltante ».

Je peux dire aujourd'hui que les 6 années qui viennent de s'écouler ne m'ont pas démentie.

Oui, c'est une tâche exaltante dans cette ville si vivante, qui respire, qui bouge, qui imagine et ne s'interdit jamais de rêver.

Exaltante, car Nantes possède ses rythmes, ses mystères et ses envies, ses joies et puis, ses peines, bien sûr.

Exaltante enfin, parce qu'en 6 ans, notre ville a changé. La nature a commencé à y reprendre ses droits. La culture a gardé les siens. L'art a pris d'assaut en quelque sorte l'espace public. De grands et beaux projets ont débuté dans nos quartiers populaires. D'autres projets majeurs ont vu le jour. Je pense à Citad'elles. La transition énergétique a amorcé un profond changement dans notre ville : pour ne prendre qu'un exemple, à la rentrée, ce sont 50 % des logements sociaux qui seront chauffés avec des énergies renouvelables.

Il s'en est passé bien des choses, mais Nantes est aussi confrontée à des fragilités, à des nouvelles formes de précarité. Ces questions, elles sont au cœur de mon engagement depuis toujours et elles prennent une acuité particulière dans le contexte actuel. Il faudra être à la hauteur. Nous avons aussi un enjeu majeur en matière de sécurité. Les derniers jours l'ont encore démontré. C'est pourquoi nous avons proposé à l'Etat un nouveau contrat de sécurité dans lequel nous apporterons notre part : la Police métropolitaine des transports, 70 policiers municipaux supplémentaires et de nouveaux médiateurs dans les quartiers.

Alors oui, notre ville a changé. Et elle va changer, encore, ces 6 prochaines années. Mais le mandat qui s'ouvre s'inscrit naturellement dans une histoire beaucoup plus longue que 6 années : le premier maire à Nantes, Geoffroy Drouet, c'était en 1564 !

La grande histoire de Nantes, ce sont évidemment tous ces maires qui m'ont précédée : Alain Chenard, qui s'excuse et nous transmet ses amitiés aujourd'hui ; Patrick Rimbart, que je salue avec grande amitié. Et évidemment, toi, Jean-Marc... Toi qui as tant compté pour les Nantaises et les Nantais.

Mais la grande histoire de Nantes, c'est aussi toutes ces femmes et ces hommes, célèbres ou anonymes, illustres ou discrets... citoyennes, inventeurs, militantes, écrivains, artistes, jardiniers, sportives, acteurs économiques... toutes ces forces qui ont construit l'histoire de Nantes et donc, la nôtre. Une histoire faite de grandes évolutions, de grandes crises et de grandes mutations.

Cette histoire collective, je crois qu'elle doit nous donner confiance pour l'avenir face à ce moment « historique » et complexe que nous traversons. Nantes a toujours tenu debout parce que les Nantaises et les Nantais ont toujours tenu ensemble. Et c'est aussi le sens de cette aspiration nouvelle qui s'est exprimée dimanche, dans notre pays. Cette aspiration à une société qui protège davantage les femmes et les hommes et soit plus respectueuse de la planète. Une société qui fait toute sa place aux plus fragiles.

2°. Cette aspiration, nous l'accompagnerons de manière collective, avec toute mon équipe, avec vous, mes cher.e.s collègues, car c'est ensemble que nous ferons avancer notre projet au service de Nantes, au service des Nantaises et des Nantais.

Notre projet, il veut lutter contre tout ce qui ronge notre société. Ce qui ronge notre société s'appelle « injustice ». Ce qui ronge notre société s'appelle « insécurité ». Ce qui ronge notre société s'appelle « invisibilité ».

Qui peut se sentir citoyen d'une nation qui ne le voit pas, qui ne le sécurise pas, qui ne le traite pas comme un autre, qui ne le reconnaît pas ? Personne, je crois.

Alors, égalité réelle, solidarités, emplois, santé, justice écologique, droit à la sécurité... ce sont les termes du nouveau contrat social et écologique que je vous propose pour Nantes.

Ce nouveau contrat social et écologique, nous le réaliserons ensemble, mes cher.e.s collègues, vous qui représentez cette nouvelle équipe, dont je suis si fière, ma chère Julie. Cette équipe qui conçoit son rôle avec un autre regard. Et c'est pour ce regard neuf que les Nantaises et les Nantais vous ont aussi choisis. Le monde bouge et se transforme et les citoyens attendent de leurs élu.e.s qu'ils bougent et se transforment.

L'enjeu est important pour notre démocratie car renouveler les pratiques politiques, c'est lutter contre les extrémismes, contre les populismes.

L'enjeu est important pour notre société car changer de regard sur notre rôle d'élu, c'est aussi lutter contre la défiance et restaurer la confiance.

Ces élections municipales ont été marquées par une abstention massive, inédite partout en France. On peut penser que l'inquiétude a joué, en raison du contexte sanitaire. Je fais partie de ceux qui pensent que les racines sont plus profondes, que notre pacte démocratique est abîmé. Qu'il est urgent de créer un choc de confiance démocratique. C'est un défi national sur lequel nous apporterons, ici à Nantes, notre part de réponses durant les 6 prochaines années.

Si nous sommes déterminés à renouveler notre manière de faire de la politique, c'est parce que nous sommes, parce que je suis intimement convaincue que les citoyens attendent de nous ce renouvellement.

Ce renouvellement des pratiques, il passe par des élu.e.s conscient.e.s que l'intérêt général est un bien commun. Un bien commun à partager, et sans doute davantage. La mobilisation de Nantes, l'ambition pour Nantes, ne sont pas le fait de nos seules institutions locales. Et heureusement. Elles dépendent évidemment des acteurs, des citoyens, des habitants qui s'investissent pour notre ville. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'à Nantes, ils sont nombreux ! Notre rôle est donc de faciliter toutes ces initiatives portées en-dehors de nos institutions, en donnant plus de pouvoir d'agir aux citoyens. De refuser la simple représentation des lobbys et des groupes d'intérêt.

Sur ce sujet, nous avons beaucoup avancé en 6 ans, grâce aux 200 démarches de dialogue citoyen et aux grands débats. Ce n'était qu'un début et ce mandat sera celui de l'épanouissement de ces

démarches. Dès l'automne, nous organiserons un temps citoyen pour donner la parole aux habitants après la crise et réfléchir collectivement aux leçons à tirer. Nous poursuivrons, au cours de ce mandat, avec les assises des nouvelles solidarités et celles de la mobilité durable, parce que sur tous ces sujets du quotidien, les citoyens doivent être au cœur des réflexions. À l'instar de la création du Conseil des générations futures, composé de citoyens tirés au sort et d'un droit d'interpellation citoyenne, afin d'ouvrir un espace de démocratie directe en Conseil municipal.

Ce renouvellement des pratiques, c'est aussi davantage de transparence et d'exemplarité. Et nous irons plus loin. Nous allons d'ailleurs créer lors de ce conseil municipal un groupe de travail sur la future charte de déontologie, à partir des engagements que j'ai pris devant les Nantaises et les Nantais. Je pense notamment à la création de cette fonction de déontologue.

D'avantage de transparence, c'est aussi respecter bien sûr la diversité des points de vue, donner plus de droits à l'opposition municipale, aux minorités. J'ai fait le choix, dès le premier conseil municipal en 2014, que l'opposition puisse présider la commission finances et être représentée dans plusieurs autres commissions importantes.

Ces représentations pour l'attribution des places en crèches, l'attribution des logements sociaux, les demandes de dérogation de carte scolaire, seront évidemment maintenues. Mais je souhaite aller plus loin, en intégrant évidemment à la commission éthique et transparence, les différentes oppositions municipales et minorités ainsi que des citoyennes et citoyens tiré.e.s au sort.

Toutes ces mesures en faveur du renouvellement des pratiques politiques, elles font partie de notre projet. Alors, je veux dire à ma nouvelle équipe que la tâche sera immense. Qu'elle sera exaltante.

3°. Car évidemment, c'est d'abord un projet social et écologique que les Nantaises et les Nantais ont choisi le 28 juin dernier. Ce projet engage Nantes pour les 6 prochaines années mais il engage Nantes bien au-delà : climat, situations de pauvreté et d'exclusion.... Ces questions, ce sont autant de défis que nous devons relever : l'urgence économique et sociale, l'impératif écologique, l'exigence démocratique. Comment répondre à la fragmentation de la société ? Aux inégalités de genre exacerbées par la crise ? Aux inégalités sociales qui se renforcent, à l'école, au travail, sur le marché de l'emploi, sur les mobilités ou pour se loger ?

Une part des réponses bien sûr à ces questions relève de décisions qui seront prises et devront être prises aux niveaux national, européen et mondial. Mais une part importante nous les trouverons dans nos villes : à Paris avec Anne Hidalgo, à Rennes avec Nathalie Appéré, à Grenoble avec Eric Piolle, à Montpellier avec Mickaël Delafosse, à Strasbourg avec Jeanne Barseghian, à Laval avec Florian Bercault, à Bordeaux avec Pierre Hurmic, à Nancy avec Mathieu Klein. Nos villes sont des laboratoires d'avenir. Nos villes sont vraiment des laboratoires d'avenir et c'est à partir de ces laboratoires divers et reliés, capables de travailler ensemble, que la France pourra prendre le chemin de la transformation de son modèle vers la social-écologie.

Nous le ferons ici, à Nantes, pleinement et passionnément et dans la métropole, grâce au travail commun des 24 communes. Ce rassemblement des 24 communes nous donnera la force de transformation que chacune d'entre elles n'aurait pas individuellement.

Bien sûr les questions de mobilités, d'alimentation, de protection des espaces, ne peuvent se réduire à l'échelle métropolitaine car elles dépassent évidemment largement les frontières administratives. L'action engagée au sein du Pôle Nantes Saint-Nazaire sera essentielle en particulier quand on voit l'acuité des questions d'emplois. Oui, nous devons aussi renforcer nos coopérations avec les autres territoires, la Bretagne et les grandes villes de l'Ouest, avec les autres collectivités, la Région, le Conseil départemental, mon cher Philippe. Et c'est dans cet état d'esprit que nous sommes convenus de proposer à la rentrée la création d'une Conférence des intercommunalités de Loire-

Atlantique. Parce que les coopérations entre territoires urbains, périurbains et ruraux sont une condition d'émergence du nouveau modèle que nous voulons inventer.

La crise que nous vivons n'a fait que révéler les profonds paradoxes de notre modèle de santé, de production, de consommation, de déplacements, d'éducation.

Ces paradoxes, ces contradictions même, nécessitent de transformer assez radicalement nos modèles et nos schémas de pensée. Et pour cela, il nous faut agir. C'est la force de l'échelon local. Agir d'abord.

Agir, cela veut dire inventer un nouveau modèle plus cohérent, plus soutenable, plus vivable, plus respirable. Agir, cela veut dire inventer de nouvelles solidarités face aux nouvelles précarités. Agir, cela veut dire se mobiliser collectivement, habitants, citoyens, service public, associations, acteurs économiques, sociaux et culturels.

Et je crois au fond que les Nantaises et les Nantais ont d'abord choisi un projet social et écologique qui leur ressemble et qui ressemble à Nantes...

Vous le savez peut-être... je suis profondément attachée à l'imaginaire nantais. Je vais donc partager avec vous quelques images de notre imaginaire commun pour illustrer ce lien qui unit, me semble-t-il, Nantes et notre projet politique.

Observons d'abord ces immeubles penchés, caractéristiques de notre ville, s'appuyant les uns contre les autres pour pallier l'instabilité du sol un peu sablonneux sur lequel ils ont été bâtis. Ils peuvent témoigner selon moi de toute l'importance de solidarités solides pour pallier les déséquilibres de notre société. Parce que la stabilité de notre ville dépend de la puissance de nos liens. Je pense au pacte intergénérationnel entre nos aînés et nos jeunes, à l'éducation pour favoriser l'émancipation, à la lutte contre toutes les formes de discriminations, de racisme, d'homophobie. Nous avons d'ailleurs pris des engagements forts pour l'égalité, notamment celui de devenir la première ville non sexiste à 10 ans. Ça a même fait sourire un peu pendant la campagne. Mais quand ça fait réagir, c'est toujours bon signe. Ces engagements, nous devons les tenir et j'y veillerai dans chaque quartier, avec une attention particulière à nos quartiers populaires. Ils ont des difficultés qu'il faut les regarder avec lucidité mais ils ont aussi des forces et des talents.

Au cœur de notre projet, il y a aussi la santé, la santé prise au sens large, avec l'objectif de lutter contre toutes les formes de pollution, de débitumer la ville, d'offrir toujours plus de nature dans la ville, de mieux manger, plus de bio pour tous. Ce sont aussi des mobilités actives, pensées en lien avec nos politiques sportives... Le futur vélopolitain, notre ville apaisée en zone 30... Pour illustrer cette ville qui valorise donc la santé environnementale, j'ai en tête tous les arbres remarquables de notre villes. Des pins parasol du Parc de la Chantrerie, des platanes de la Persagotière, à ce tulipier du Parc de Procé planté en 1789. Car la santé, elle est au service de la longévité, c'est la santé à chaque âge de la vie, et c'est donc bien sûr une offre de soins renforcée avec le futur CHU, mais aussi des maisons de santé mobiles mais aussi des médiateurs santé et des centres de soins pluri-professionnels avec possibilité d'avoir recours au tiers payant.

Troisième image, troisième engagement : je pense à nos deux grues qui veillent sur l'île de Nantes. La jaune et la grise. Ces grues Titan qui expriment autant la puissance des engins de levage que les mutations industrielles de notre ville, l'innovation au service de l'emploi, la réussite des transitions, les combats locaux pour l'emploi, la transformation urbaine de notre ville. Oui, à Nantes, comme partout en France, dans les prochains mois, la question de l'emploi sera déterminante. J'ai d'ailleurs écrit avec Philippe Grosvalet, Christelle Morançais, et David Samzun, le 23 juin dernier, à Bruno Lemaire pour l'alerter sur le risque de perte sèche d'emplois dans toute la filière aéronautique à l'échelle du Pôle Nantes Saint-Nazaire. Avec des parlementaires, nous allons solliciter un rendez-vous avec le Premier ministre pour aborder avec lui les impacts locaux de ces

annonces de suppression d'emplois. Clairement, pour la défense de l'emploi et des salariés, notre mobilisation sera totale.

Mais notre socle, ces atouts et ces forces qui sont les nôtres, doivent nous permettre de mener cette bataille de l'emploi, grâce à la culture, grâce à l'innovation, grâce à nos acteurs économiques, grâce à la mutation des métiers, grâce au développement de l'Economie Sociale et Solidaire, grâce à tous ces métiers liés à la transition énergétique, qui offrent une place à chacun, quel que soit son niveau de formation du CAP à Bac +5. A 10 ans, ils sont évalués à 400 000. Nantes aura ce sujet une carte à jouer. Et à l'heure où les jeunes sont les plus impactés par le chômage, avec un taux de chômage qui a augmenté de 30 % pour ces jeunes ces derniers mois, cette bataille pour les emplois de demain sera aussi une bataille pour la jeunesse. Une bataille pour les jeunes.

C'est tout cela, changer de modèle et au cœur de cette métamorphose, il y a évidemment l'écologie pour tous. Pour les plus fragiles L'écologie conciliée avec l'économie, avec l'agriculture. L'écologie réconciliée avec l'urbanisme. Pour illustrer ce changement de modèle, c'est le quartier du Vieux-Doulon, le quartier de mon grand-père, que je prendrais comme référence notre imaginaire commun. La mémoire cheminote du quartier et sa mémoire maraîchère s'incarneront demain dans les fermes urbaines de Doulon-Gohards. Nous nous battons pour davantage de justice écologique, pour une écologie accessible à tous, pour améliorer la qualité de vie, pour développer les circuits courts, pour lutter contre toutes les pollutions, et permettre à chacun de vivre dans des logements confortables, grâce notamment à notre lutte contre les passoires thermiques. Parce que nous voulons conjuguer le climat et le pouvoir d'achat !

Alors, mes cher.e.s collègues, vous l'avez compris, nous avons du travail. Beaucoup de travail. Dès le 15 juillet prochain, nous allons nous retrouver pour débattre et prendre les premières décisions de ce mandat, car l'avenir de Nantes n'attend pas. Nantes a été Capitale verte de l'Europe, mon cher Patrick, mon cher Jean-Marc. Elle est Capitale européenne de l'innovation. Et je forme le vœu qu'ensemble, avec les Nantaises et les Nantais, nous fassions maintenant et simplement de Nantes une ville inspirante pour la France et l'Europe, celle d'un avenir social et écologique pour toutes et tous, une ville où chacune et chacun vive sereinement au quotidien et puisse librement choisir son parcours de vie, être libre de choisir son chemin.